

**Édito**

**UNE LOI SUR LA  
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  
EN DEMI-TEINTE**

La loi sur la transition énergétique est enfin en discussion. Les objectifs fixés dans le texte sont de nature à satisfaire les écologistes : la consommation d'énergie devrait être divisée par deux d'ici à 2050, les émissions de gaz à effet de serre divisées par quatre à l'horizon 2050. Même le fait de passer à 50% de nucléaire (sur la part totale de production d'électricité) en 2025 est acté. Nous maintenons néanmoins la pression pour que la durée de vie des centrales ne soit pas augmentée et attendons désormais le détail des feuilles de route pour atteindre ces objectifs.

Une grosse déception pour nous : le recul sur la taxe Poids lourds. La version choisie privera les Régions et notamment l'Île-de-France de ressources cruciales pour le financement de ses infrastructures. Le volet financement de la transition énergétique est aussi à affiner, notamment pour la rénovation thermique. Les discussions sont vives sur la mise en place du tiers-financement. Ce mode de financement est une condition impérative pour que le modèle de la Société d'Économie Mixte Énergie Positif, inventé par les écologistes, puisse se mettre en place. Cette instance régionale a pour mission de multiplier les actions de rénovation énergétique. Elle se rémunère justement sur les gains de charges induits par une meilleure efficacité énergétique. Les écologistes resteront vigilants sur cette question.

MOUNIR SATOURI

**CE MOIS-CI**

- Concilier mobilité et développement durable : le plan de déplacement urbain acté
- Le plan de prévention et gestion des déchets de chantier validé...
- ... et le moratoire sur l'enfouissement de déchets en Seine-St-Denis renforcé
- Redonner la parole aux habitants des quartiers populaires
- Pour que les AMAPs participent à la nouvelle instance en charge de l'orientation agricole

**RUBRIQUES**

- Vos élu/es font l'actu
- L'agenda
- Les appels à projet en cours
- Reportage : Les jardins thérapeutiques du lycée Kandisky

**Les écologistes viennent en aide aux associations en danger**

Les écologistes ont organisé avec les associations des parlements de l'écologie. Ils ont permis d'échanger sur les besoins de ces associations, en grande difficultés actuellement. Les discussions ont mis en lumière le besoin de plus grande clarté sur les aides régionales et d'une plus grande simplicité des démarches administratives. Les écologistes ont porté ces demandes dans l'instance régionale et une expérimentation est en cours. Une prochaine rencontre aura lieu en fin d'année pour une première évaluation.



## UN PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN AMBITIEUX

« Assurer en Ile-de-France un équilibre durable entre les besoins majeurs de mobilité et la protection de l'environnement et de la santé, tel est l'objectif du plan de déplacement urbain régional », rappelle Pierre Serne, le Vice-président Transports et Mobilités. Après enquête publique, le plan de déplacement a ainsi été adopté lors de la session régionale de juin.

Ses objectifs sont de diminuer l'usage de la voiture et des poids lourds pour permettre la réduction de 20% des émissions de gaz. Pour cela, le plan de déplacement prévoit d'augmenter de 20% entre 2010 et 2020 les transports en commun, notamment pour la grande couronne, il prévoit également de développer les modes actifs -vélo et marche à pieds- et les alternatives pour le transport de marchandises (voie fluviale ou fret ferroviaire). Les nouvelles mobilités comme l'autopartage, le co-voiturage, le transport à la demande sont également des pistes mises en avant.

Après deux ans de consultation, des plans d'actions précis ont été mis au point. [Vous en trouverez le détail sur notre site web.](#)

### Le chiffre du mois : 130

Sur l'ensemble du territoire, 130 bornes de recharge pour des véhicules électriques vont être financées par la Région après ce premier appel à projets. L'objectif est de déployer mille bornes pour inciter à l'acquisition de véhicules électriques.

**Le saviez-vous ? Le plan vélo régional prévoit 4400 kilomètres de pistes cyclables en 2020, soit presque trois fois plus qu'il y a dix ans. Près de 20 millions d'euros par an sont consacrés au financement de nouvelles pistes, notamment en grande couronne.**

### Echos de la session régionale

- **Pollution de l'air : une cellule de crise initiée par la Région**
- Bus, Taxi : des voies réservées
- Cop21, les premières associations aidées

- 42 millions pour le logement social et le renouvellement urbain
- De nouvelles subventions pour la rénovation thermique
- Aide à la lutte contre les inégalités femme/homme
- 88 projets de médiation financés
- 26 projets de prévention en Santé aidés
- Les lycées devront se fournir en électricité d'origine renouvelable
- Les élu/es écologistes engagent la région contre la drépanocytose
- La région soutient le CRIIGEN dans son travail d'information et de sensibilisation sur les perturbateurs endocriniens.

## REDONNER LA PAROLE AUX HABITANTS DES QUARTIERS POPULAIRES

Un francilien sur neuf habite dans des quartiers dits « prioritaires ». Avec un accès aux soins plus faible qu'ailleurs, une pauvreté plus grande... « Ils ont l'impression d'avoir été abandonnés par les pouvoirs publics », constate Mounir Satouri, président du groupe des élu/es écologistes. « De plus, il n'est pas rare qu'ils se sentent discriminés ou stigmatisés », complète Jean Lafont. L'élu écologiste a présenté pour le groupe le projet des écologistes de donner un nouvel élan régional en faveur des habitants de ces quartiers. Pour renouer le dialogue, sur proposition des écologistes, le Conseil régional créera une instance permanente d'analyse et de propositions associant collectifs d'habitants, acteurs associatifs, professionnels et chercheurs. L'objectif est d'élaborer conjointement de nouveaux dispositifs en faveur de la politique de la ville. Les dispositifs existants seront recensés, évalués et renouvelés. L'accent sera également mis sur les actions permettant le développement d'économie sociale et solidaire, d'artisanat et d'insertion professionnelle.



# LE PLAN DE PRÉVENTION DES DÉCHETS DE CHANTIER ADOPTÉ

Situation unique en France, la Région a la charge des quelques 30 millions de tonnes de déchets annuels générés par les chantiers franciliens. La Région a donc en main la totalité des déchets générés sur son territoire.

Le Plan de prévention et de gestion de ces déchets spécifiques, le PREDEC, a été adopté lors de cette session et sera soumis à enquête publique à la rentrée. «Les objectifs majeurs sont avant tout la prévention, le recyclage et le rééquilibrage territorial de l'enfouissement de ces déchets», résume Corinne Rufet, Vice-présidente Environnement, Agriculture et Energie.

## COUP DE COEUR

### Déchets de chantier : Moratoire sur la Seine & Marne renforcé

«La poubelle de l'Île-de-France», l'expression a fleuri dans les rangs de l'hémicycle lors des discussions sur la Seine & Marne. En effet, le département recueille chaque année de 80 à 90% des déchets de chantier du territoire ! Les écologistes alliés à la majorité ont renforcé le moratoire de trois ans sur toute nouvelle installation de stockage sur ce département, sans aucune dérogation possible. Dans trois ans, si de nouvelles capacités de stockage sont envisagées, elles seront plafonnées à 4 millions de tonnes annuelles.

Ce plan, réalisé en concertation avec l'ensemble des acteurs vise à inscrire la problématique des déchets de chantier dans une logique d'économie circulaire. «Avec une réelle logique de réutilisation et un principe de proximité absolu», complète Catherine Ribes.

Le recyclage de la totalité des composants de chaussée est prévu pour dans une dizaine d'années. Et le plan prévoit également d'augmenter la part de déchets transportés par voie d'eau.

**Le saviez-vous ? L'enquête publique liée au Plan de prévention et de gestion des déchets de chantier démarrera en Septembre. Nous vous donnerons alors des éléments pour participer.**

## COUP DE GUEULE

### Pour que les Amap intègrent la nouvelle instance régionale

La région va lancer le comité régional d'installation et de transmission agricole dont une des missions sera d'orienter la politique agricole régionale. Ce comité regroupera notamment les organisations professionnelles. Grâce aux écologistes, des associations comme Terre de Liens en feront partie. Parce que nous sommes convaincus que la gestion des terres agricoles est un enjeu de société, nous souhaitons que les citoyen/nes, par l'intermédiaire des Amap, soient également représenté/es dans ce comité.

## VOS ÉLU/ES FONT L'ACTU :

- Les Echos et Le Parisien : Nouvelle offensive des Verts pour le Passe Navigo à tarif unique
- Le Parisien : Mounir Satouri, président du groupe des élu/es explique que les Verts veulent enterrer la métropole du grand Paris
- Le Parisien: Pierre Serne, Vice-président Transports et Mobilités a tiré le signal d'alarme sur les financements des projets du Grand Paris. La piste évoquée pour dégager de nouveaux fonds : une taxe de séjour
- Le Monde, Les Echos, Le Parisien : Pierre Serne explique comment des voies vont désormais être réservées pour les bus et les taxis sur des autoroutes.
- Le Parisien : Corinne Rufet, Vice-présidente Environnement, Energie et Agriculture évoque le nouveau plan de gestion des déchets voté aujourd'hui et le renforcement du moratoire sur la Seine & Marne
- LocaltisInfo et BusinessImmo : Corinne Rufet signale que la région a lancé un éco-prêt pour la rénovation énergétique des bâtiments.
- Le Parisien : Sylvain De Smet élu président de la base de loisirs de Cergy Pontoise
- Huffington Post : Dans une tribune avec Jean-Luc Roméro, Laure Lechatellier rappelle le rôle du politique sur la limitation des risques dans la consommation de drogues.

## Agenda

- Tout l'été, dans quatre bases de loisirs franciliennes, Vaires-Torcy (77), St-Quentin en Yvelines (78), Draveil Port-aux-Cerises (91) et Cergy-Pontoise (95), les villages sportifs permettent aux 11-17 ans de pratiquer sports et danses
- Jusqu'au 4 Juillet, Ateliers d'été de l'agriculture urbaine, organisés par NatureParif
- 5 juillet, 3ème Green Pride, festival soutenu par la Région, en partenariat avec l'association respire. Cycle de conférences sur la qualité de l'air et les perturbateurs endocriniens d'octobre à décembre.
- 5 Juillet, Week-end Vert à la Villette, à Paris
- 5 et 6 juillet, « Les parcs naturels se dévoilent », animations dans les quatre parcs franciliens.
- 5 et 6 Juillet, Rassemblement national contre le projet d'Ayraultport de Notre-Dame-des-Landes
- **12 Juillet au 17 aout, dézouage estival, circulez librement sur l'ensemble de l'Île-de-France avec votre Passe Navigo**
- 21-23 aout, Journées d'été Europe-Ecologie Les Verts

## Appels à projets

- Aide aux associations contribuant à la mise en place du droit au logement, jusqu'au 11 juillet
- Emplois tremplins, aide à l'insertion par l'activité économique, jusqu'au 17 juillet
- Aides aux espaces d'insertions pour les jeunes, jusqu'au 25 juillet
- Appel à manifestation d'intérêt pour un fond orienté vers le numérique, jusqu'au 2 septembre
- Appel à manifestation d'intérêt pour un fond orienté vers « l'économie du troisième âge », jusqu'au 2 septembre
- **Rénovation énergétique des copropriétés franciliennes, jusqu'au 15 septembre**
- Expérimentation de projets innovants dans les PME, permanent
- Etablissements d'hébergement des femmes en difficulté, permanent
- Aide à l'animation des réseaux écologiques et au maintien de la biodiversité, permanent



## Reportage : Des jardins thérapeutiques au lycée Kandinsky

Un proverbe serbo-croate dit : « Il pousse plus de choses dans un jardin qu'on en a semé ». Notamment du lien social, du civisme, du « mieux vivre » comme le proposent justement les jardins thérapeutiques.

Ce mois-ci, pour notre reportage sur le devenir des subventions régionales, nous sommes allés au lycée professionnel Kandinsky de Neuilly-sur-Seine qui inaugurerait son potager botanique ainsi que son jardin thérapeutique. Ses trois objectifs : permettre aux élèves d'évoluer dans un environnement agréable, apaisant. Ensuite rappeler comment sont cultivés et à quoi ressemblent fruits, légumes et plantes. Enfin, offrir une complémentarité aux formations proposées. Il s'agit par exemple pour les élèves de la filière « Aide à la personne » de faire venir des personnes atteintes d'Alzheimer et de leur remémorer des odeurs qu'elles ont oubliées. [Retrouvez en ligne notre reportage intégral](#)



**Pour nous suivre** (cliquez sur les icônes)



Retrouvez cette infolettre sur  
notre site : <https://elus-idf.eelv.fr>

Pour nous contacter  
[eelv@iledefrance.fr](mailto:eelv@iledefrance.fr)  
01 53 85 69 45